

MENER UNE STRATÉGIE DANS L'OPTIMISATION DU PDC : DE SA MISE EN ŒUVRE A LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Fiche DS12TER

Faire une demande de formation



A définir



URIOPSS IDF



5 jours (35 heures)



Adhérents : 7000 euros

Objectifs pédagogiques

La formation professionnelle occupe une place centrale dans la gestion des ressources humaines. Promouvoir le développement des compétences de ses collaborateurs c'est définir une politique de formation adaptée à la structure pour :

- Maintenir l'employabilité de ses salariés à moyen et long terme,
- Réduire le turn-over,
- Optimiser le dialogue social,
- Améliorer la marque employeur,
- Attirer de nouveaux talents,
- Et fidéliser ses salariés.

Au-delà de respecter l'obligation, l'élaboration d'un PDC doit tenir compte de l'ensemble des réglementations. Celui-ci doit être validé avant le 31 décembre prochain pour l'année 2025. Aussi nous vous proposons de participer à la formation vous permettant de le construire, de prévoir les financements nécessaires et de planifier les actions de formation obligatoires.

Programme

Les 3 étapes pour réussir son PDC

1. Construire une stratégie :
2. Elaborer le PDC (Plan de Développement des Compétences)
3. Trouver les financements

Module 1 : Construire une stratégie pour le plan de développement de compétences

- Comprendre les enjeux du plan de développement des compétences et le dialogue social
- Construire une stratégie du plan de développement des compétences en lien avec votre projet d'établissement, de service.
- Savoir communiquer en interne sur la vision et le sens du plan de développement des compétences

Module 2 : Elaborer le plan de développement des compétences

- Comprendre et mettre en œuvre la méthodologie du Plan de Développement des Compétences en lien avec les obligations sociales, les accords internes...

- Définir l'action de formation et les types de formation :

1. La formation continue
2. L'alternance
3. La reconversion
4. La VAE

- AFEST - Action de Formation en Situation de Travail :

1. L'entretien professionnel
2. Les spécificités du Développement Professionnel Continu (DPC)
3. Le compte personnel de formation
4. Comment élaborer et coconstruire le Plan de Développement des Compétences avec les expertises métiers existantes au sein de votre organisation
5. Comment Planifier le Plan de Développement des Compétences

Module 3 : Les types de financements

- L'alternance et la reconversion (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, Pro A, Fonds mutualisés de branche, Transition Pro...OETH)
- Le CPF Compte personnel de formation
- Comprendre le fonctionnement de l'OPCO
- Autres leviers de financement

Public

DRH, RH, Chargé.e de formation

Pré-requis

Être concernés dans le cadre de ses missions par le plan de développement des compétences

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants. Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Groupe limité 15 stagiaires.
- Analyse des textes et de la jurisprudence, ponctuée d'échanges entre professionnels.
- Support écrit remis aux participants.

Intervenante

Salima AHMED-AMRAOUI, Consultante en GRH dans le secteur Médico-Social et Sanitaire

Méthodes et modalités d'évaluation

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation.
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025